

Jeudi 30 janvier 2020



Madame, Monsieur,

Pour la onzième année consécutive, nous avons le plaisir de vous inviter à participer aux **Défis du Lions**.

Cette **ournée sportive** a pour objectif la découverte de la pratique physique et sportive pour un public déficient intellectuel moyen à profond, accueilli en SEHA ou en foyer. Cette manifestation organisée par la Section Sport Adapté de l'Entente des Mauges, aura lieu le



**Mardi 7 avril 2020** au **complexe sportif Joachim Du Bellay**, Square de Liré à Cholet.

L'accueil des établissements se fera à partir de **10h** et la journée s'achèvera à **16h**. Le repas est à la charge de chaque participant, afin de respecter au mieux les habitudes alimentaires de chacun.

Nous proposons à un ou deux groupes de **10 personnes** maximum de votre établissement de participer à cette journée. Pour cela et dans la limite du nombre de sportifs pouvant être accueillis sur la journée (80 jeunes et 130 adultes) les premières réponses seront engagées en priorité.

Cette année, une participation de 4€ par sportif sera demandée. Le règlement devra être effectué avant le 21 février 2020 par chèque à l'ordre de : *Entente des Mauges sport adapté*.

Afin de connaître au plus vite les établissements souhaitant s'engager sur cette journée et pour une bonne organisation, nous vous demandons de bien vouloir nous renvoyer la fiche d'inscription jointe à ce courrier, complétée, avant le 21 février par mail si possible ou à l'adresse suivante :

ENTENTE DES MAUGES SPORT ADAPTE  
Les défis du Lions  
BP 40029  
49600 BEAUPREAU

N'hésitez pas donner l'invitation à des structures qui ne l'auraient pas reçue. Nous restons à votre disposition pour plus de renseignements.

Sportivement,

Pour l'Entente des Mauges  
*Le Président*  
**Christopher Bouhier**

*Le responsable  
de la manifestation*  
**Manon Martin**

Contact : Manon Martin 06.73.04.15.63 ou [emsportadapte@gmail.com](mailto:emsportadapte@gmail.com)

